

<p>Convocation 8 septembre 17 Affichage : 8 septembre 17 Nombre des membres afférents au conseil municipal : 11</p> <p>En exercice : 10 Ont pris part aux délibérations : 8</p>	<p>L'an deux mil dix sept, le quinze du mois de septembre à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Dominique POMMAT.</p> <p>Présents : Mme Noëlle DOMENECH et Jeanne GOFFART. MM. Dominique POMMAT, Jean-François POITOU, Alexandre PASCAL-GIROUD, Stéphane ROHR, Frédéric MONNET, Benjamin CAILLET.</p> <p>Absents : Aurélien DELBOULLE et Hervé MARAIS.</p> <p>Aurélien DELBOULLE a donné procuration à Jeanne GOFFART.</p> <p>Alexandre PASCAL-GIROUD été nommé secrétaire de séance.</p>
---	--

1. Modification du contrat de travail de l'adjoint d'animation.

Situation actuelle : 23h/ semaine x 36 semaines d'école lissées sur l'année + 10% de CP. Accord de l'agent : finir la semaine le vendredi midi, soit moins 2.50 h/ semaine.

Nouvelle situation : 20.50h / semaine x 36 semaines d'école lissées sur l'année + 10% de CP. La garderie du vendredi soir est assurée par l'agent, en charge des TAP. Modification validée à l'unanimité.

2. Présentation du rapport d'activités 2016 de Chambéry Métropole.

Présentation du rapport par Monsieur le Maire. Ce document a fait antérieurement l'objet d'une diffusion auprès de l'ensemble des élus. Rapport à la disposition de tous.

Le Conseil Municipal insiste tout particulièrement sur la possible réduction des zones constructibles, au vu de l'élaboration du futur PLUI. Une réunion "plan de secteurs Plateau de La Leysse" sera prochainement organisée et des précisions apportées.

3. Présentation du rapport d'activités 2016 – Eau et Assainissement - Chambéry Métropole.

Idem point 4.

Arrivée de Benjamin CAILLET.

4. Présentation du rapport d'activités 2016 - Commission d'évaluation des transferts de charges - Chambéry Métropole.

Idem point 4 et 5.

5. Présentation du rapport d'activités 2016 du Syndicat Intercommunal du Canton de St Alban Leysse.

Idem point 4, 5 et 6.

6. Travaux de voirie.

Travaux validés à l'unanimité : Le Mont : bi couche sur 1000 m², pour 11 400€ et Morion - création de ralentisseurs type bourrelets - pour 2 340 €.

7. Echanges des marais de Nécuidet : modification de la liste des parcelles concernées.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retirer des parcelles de la procédure globale (avec l'accord des propriétaires en cours de partage de leurs biens), afin de faire aboutir le dossier.

Les parcelles retirées pourront faire l'objet d'un échange à venir, selon le partage des parcelles entre eux et selon leur volonté future.

8. Délégation du Conseil Municipal au Maire d'exercer le droit de préemption urbain au profit de la commune.

Dans le cadre d'un contentieux suite à préemption, il s'avère qu'une fragilité pourrait exister dans l'exercice du DPU, c'est pourquoi Chambéry Métropole Coeur des Bauges nous conseille de confirmer la délégation du Conseil Municipal au Maire (14 avril 2014) d'exercer, au nom de la commune, le droit de préemption urbain. Confirmation approuvé à l'unanimité.

9. Point sur la procédure de désaffectation du cimetière.

11 sépultures concernées, dont 3 descendants identifiés (2 accords verbaux et 1 écrit obtenus). En théorie, cette procédure n'est pas indispensable, les concessions ayant été octroyées gratuitement, selon les témoignages recueillis. Ce qui explique l'absence d'archives. Mais le conseil choisit à l'unanimité de tout de même la mettre en place, par respect des défunts et de leur famille.

1- recherche des familles (avec affichage au cimetière lors de la Toussaint). 2 – désaffectation et mise en ossuaire. 3 - Vente des monuments funéraires. 4 - réattribution des concessions vacantes courant 2018.

10. Recensement 2018 : nomination d'un coordinateur et d'un agent recenseur.

Du 18 janvier au 17 février 2018. Nouveauté : réponse des habitants possible par internet.

Il est nécessaire de nommer un coordinateur – responsable de la préparation et de la collecte des données, ainsi qu'un agent recenseur. Proposition validé à l'unanimité : coordinateur, Valérie Galassi (sur son temps de travail actuel) et lancement du recrutement d'un agent recenseur.

11. Validation de l'appel d'offres "acquisition d'un tracteur".

A l'unanimité, le conseil municipal décide de valider l'offre de l'entreprise Garnier de Lescheraines.

Tracteur Massey Ferguson 110cv. Montant de l'acquisition : 67 200€ TTC. La TVA sera récupérée en très grande partie dans 2 ans (15% sur les 20% payés), une subvention de 25 000€ du Département est attendue via le fonds de compensation de la taxe professionnelle et l'ancien tracteur sera repris 6 000€. Cout pour la commune 27 800€. Livraison prévue fin novembre.

12. Validation du crédit pour "acquisition d'un tracteur".

Montage financier validé : emprunt court terme de 36 000 € (avance pour la TVA et la subvention) et emprunt moyen terme (5 ans) de 31 000 €.

13. Question du public.

Suite à la cession d'une parcelle communale à un particulier. Il sera nécessaire de se rendre sur place afin de constater et trouver une solution en raison de l'emprise importante de la parcelle sur un chemin rural.

Toutes précisions complémentaires pourront être obtenues auprès des Conseillers Municipaux ou de la Mairie. Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie, en exécution de l'article 56 de la loi du 5 avril 1984. Fait en Mairie le 18 septembre 2017.

Le Maire
Dominique POMMAT

